

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT
ET DE LA GESTION (STMG)

GESTION ET FINANCE

ÉPREUVE DE SPÉCIALITÉ
PARTIE ÉCRITE

SESSION 2019

Durée : 4 h

Coefficient : 6

Documents autorisés

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

Matériel autorisé :

L'usage de tout modèle de calculatrice, avec ou sans mode examen, est autorisé.

***Le sujet comporte 10 pages numérotées 1/10 à 10/10.
Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet
dès sa mise à votre disposition.***

Le sujet comporte deux parties indépendantes :

Sommaire	p 2
Première partie (95 points)	
Présentation.....	p 3
DOSSIER 1 – Conditions de vente et trésorerie	(25 points) p 4
DOSSIER 2 – Analyse de la performance actuelle	(40 points) p 4-5
DOSSIER 3 – Développement d'une nouvelle activité	(30 points) p 5-6
Deuxième partie (25 points).....	p 6

Le sujet comporte les annexes suivantes :

DOSSIER 1 – CONDITIONS DE VENTE ET TRÉSORERIE

ANNEXE 1 – Factures et conditions de vente	p 7
ANNEXE 2 – État de rapprochement au 31 décembre 2018	p 8

DOSSIER 2 – ANALYSE DE LA PERFORMANCE ACTUELLE

ANNEXE 3 – Formation du résultat de LXELEC	p 8
ANNEXE 4 – Indicateurs de profitabilité de LXELEC	p 8
ANNEXE 5 – Partage de la valeur ajoutée de LXELEC	p 8
ANNEXE 6 – Compte de résultat au 31 décembre 2018 de LXELEC	p 9

DOSSIER 3 – DÉVELOPPEMENT D'UNE NOUVELLE ACTIVITÉ

ANNEXE 7 – Document transmis par le garage Girardin.....	p 10
ANNEXE 8 – Données prévisionnelles de la nouvelle activité	p 10

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou de les) mentionner explicitement dans votre copie.

SUJET

*Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie.
Toute information calculée devra être justifiée.
Les écritures comptables devront comporter le numéro, l'intitulé des comptes et un libellé de l'écriture.*

Située à Paris dans le XVI^{ème} arrondissement depuis 1956, LXELEC est une société anonyme dont le capital social est de 750 000 €. Le dirigeant, monsieur Martin est également l'actionnaire principal sans toutefois être majoritaire.

Son activité est le commerce de luminaires et autres accessoires électriques (ampoules, interrupteurs...). Située sur une surface de 1 200 m², LXELEC propose à ses clients le plus grand choix dans des styles classique et contemporain.

Avec plus de 10 000 références, l'expérience de cette entreprise permet d'offrir des produits de qualité et un conseil personnalisé adapté à chaque cas. Sa clientèle est composée de particuliers et de professionnels, notamment des décorateurs d'intérieur.

En 2019, monsieur Martin souhaite mettre à profit l'expérience accumulée dans le domaine du conseil et de la vente en diversifiant l'activité. Il souhaite proposer la réalisation de travaux d'électricité. Cette diversification s'appuie sur le cœur de métier de l'entreprise.

En plus d'être une nouvelle source de création de valeur, elle permettrait à la société de se différencier des grandes surfaces de bricolage en proposant à la fois les produits et leur installation sur site. Ces concurrents deviennent de plus en plus présents sur le marché de la décoration d'intérieur et peuvent pratiquer des prix très compétitifs du fait des volumes d'affaires réalisés.

Cette nouvelle activité va nécessiter l'embauche d'un électricien et la réalisation d'investissements. Monsieur Martin se pose donc des questions sur la faisabilité du projet. Pour cela, il souhaite dans un premier temps analyser la trésorerie (au cours de l'année 2018, des intérêts ont été facturés à plusieurs reprises suite à des découverts bancaires) et la rentabilité actuelle de la société, puis réfléchir sur les tarifs qu'il pourrait appliquer à sa nouvelle activité.

L'exercice comptable coïncide avec l'année civile. Les activités de l'entreprise sont toutes soumises à la TVA au taux normal de 20 %. La comptabilité est tenue dans un journal unique.

PREMIÈRE PARTIE

DOSSIER 1 – CONDITIONS DE VENTE ET TRÉSORERIE

La société LXELEC distribue ses produits auprès de plusieurs catégories de clients auxquels elle accorde des conditions de vente différentes. Pour les clients professionnels, monsieur Martin a dû adapter ses conditions de vente (tarifs délais de règlement, etc.) aux pratiques de la profession.

Vous disposez des **ANNEXES 1 et 2** pour traiter ce dossier.

Travail à faire

1. Indiquer et expliquer les conditions de vente accordées aux clients Paul Durand et SARL Dupin.
2. Enregistrer, au journal unique, la facture n° F00213568 adressée au client SARL Dupin.
3. Expliquer l'impact de cet enregistrement sur le bilan et la trésorerie de LXELEC.
4. Préciser l'impact sur la trésorerie de l'opération réalisée avec le client Paul Durand.
5. Indiquer l'intérêt, pour cette entreprise précisément, de réaliser périodiquement un rapprochement bancaire.
6. Indiquer le montant de trésorerie qui apparaîtra au bilan au 31 décembre 2018.
7. Expliquer la présence du montant de 791,59 € au débit du compte 512 dans l'état de rapprochement.

DOSSIER 2 – ANALYSE DE LA PERFORMANCE ACTUELLE

Monsieur Martin qui envisage de diversifier son activité souhaite étudier la rentabilité actuelle et les moyens d'autofinancement dont il pourrait disposer.

Vous disposez des **ANNEXES 3, 4, 5 et 6** pour traiter ce dossier.

A – Analyse de la formation du résultat et du partage de la valeur ajoutée

Travail à faire

1. Production de l'exercice
 - a. Justifier l'absence du solde « production de l'exercice » dans la formation du résultat 2018.
 - b. Indiquer en quoi la mise en place de la nouvelle activité modifiera cette situation.
2. Valeur ajoutée
 - a. Justifier par le calcul son montant pour l'année 2018.
 - b. Justifier par le calcul son taux d'évolution pour l'année 2018.
3. Calculer les parts du personnel et des actionnaires dans le partage de la valeur ajoutée en 2018
4. Analyser l'évolution des parts du personnel et des actionnaires dans le partage de la valeur ajoutée entre 2017 et 2018.

B – Indicateurs de profitabilité et capacité d'autofinancement

L'évolution repérée dans la formation du résultat ne semble pas satisfaisante pour monsieur Martin. Il pense que la situation pourrait générer des inquiétudes chez ses actionnaires. Il souhaite donc poursuivre l'analyse de la profitabilité et des moyens d'autofinancement pour convaincre, lors de l'assemblée générale, de la pertinence d'une diversification qui, selon lui, permettra de reprendre des parts de marché.

Travail à faire

- 1. Expliquer pourquoi monsieur Martin calcule des indicateurs de profitabilité.**
- 2. Commenter l'évolution de la formation du résultat et des principaux indicateurs de profitabilité entre 2017 et 2018.**
- 3. Citer les moyens dont peut disposer monsieur Martin pour améliorer le taux de marge commerciale de l'entreprise.**
- 4. Démontrer par le calcul que la capacité d'autofinancement est de 54 445 € pour 2018.
Rappel : CAF = produits encaissables – charges décaissables**
- 5. Citer au moins deux arguments que monsieur Martin pourrait utiliser, lors de l'assemblée générale annuelle, pour convaincre de la pertinence d'une diversification.**

DOSSIER 3 – DÉVELOPPEMENT D'UNE NOUVELLE ACTIVITÉ

Rassuré sur la capacité de l'entreprise à générer des ressources, monsieur Martin, pour continuer à construire son argumentation en faveur du projet de diversification, réalise une étude prévisionnelle concernant la profitabilité de la nouvelle activité.

Vous disposez des **ANNEXES 7 et 8** pour traiter ce dossier.

A – Investissement et financement

Les interventions au domicile des clients nécessitent l'embauche d'un électricien et l'achat d'un véhicule utilitaire permettant de transporter l'outillage et les petites fournitures. Le choix du véhicule s'est porté sur un fourgon équipé d'une galerie. Monsieur Martin a contacté le garage Girdin auquel il s'adresse régulièrement pour l'achat de ses véhicules. Il ne fera pas appel à un financement bancaire. L'année 2018 a permis de dégager un résultat de 21 660, une CAF de 54 445 €

Travail à faire

- 1. Indiquer si le document envoyé par le garage Girdin (ANNEXE 7) doit être enregistré au journal. Justifier la réponse.**
- 2. Justifier le fait que LXELEC ne recourt pas à un emprunt bancaire pour financer l'acquisition du véhicule utilitaire.**

B – La profitabilité de la nouvelle activité

Il est prévu de réaliser 150 interventions par mois chez les clients, le tarif forfaitaire est fixé à 60 € HT par intervention. Les autres données prévisionnelles sont fournies dans l'annexe 7. Monsieur Martin s'interroge sur l'adaptation de son prix de vente au marché et les conséquences de l'investissement sur la profitabilité de l'entreprise.

Travail à faire

1. Justifier par le calcul le montant des charges fixes qui apparaît dans le compte de résultat mensuel par variabilité de l'ANNEXE 8.
2. Déterminer le seuil de rentabilité mensuel en valeur de la nouvelle activité.
3. En déduire le nombre d'interventions mensuelles minimum à réaliser pour atteindre ce seuil de rentabilité.
4. Le prix forfaitaire minimum d'intervention d'un électricien étant de 50 € HT dans ce secteur géographique, indiquer si l'entreprise LXELEC peut envisager de facturer la prestation à 50 € HT.

C – Augmenter la productivité du travail

Monsieur Martin décide de fixer le prix de vente de l'intervention à 50 € HT afin d'être compétitif.

Une décoratrice d'intérieur, cliente actuelle de notre magasin, nous demande un devis pour 20 interventions, à 45 € HT l'une, pour le mois de février 2019. Cette demande s'ajouterait aux 150 interventions à 50 € HT prévues ce mois-là.

Monsieur Martin envisagerait alors de proposer à l'électricien de faire l'acquisition de nouveaux matériels plus performants pour réduire le temps d'intervention et donc d'augmenter sa capacité d'intervention. Cela augmenterait les charges fixes à partir du mois de février de 550,00 € HT sans modifier les charges variables unitaires.

Travail à faire

1. Présenter le compte de résultat par variabilité du mois de février 2019 sur la base du modèle de l'ANNEXE 8.
2. En déduire si l'entreprise a intérêt à accepter cette commande supplémentaire.

DEUXIÈME PARTIE

Monsieur Martin, actionnaire principal et dirigeant de LXELEC, a fait part aux actionnaires, lors de l'assemblée générale, du risque potentiel représenté par l'apparition de nouveaux concurrents dans le secteur du bricolage. Des enseignes traditionnelles de la grande distribution ont même créé des surfaces de vente dédiées à cette activité.

Afin de convaincre les associés du bien-fondé d'une diversification qui permettrait de pérenniser la croissance de l'entreprise, monsieur Martin a réalisé une analyse de la situation actuelle ainsi qu'une simulation des coûts de la diversification envisagée. Ceci a permis d'étudier la faisabilité du projet et le prix de vente à appliquer.

Travail à faire

En une ou deux pages au maximum, à partir de vos connaissances et en vous inspirant de la situation présentée dans la première partie, répondre à la question suivante :

La fixation des prix appliqués par une entreprise repose-t-elle uniquement sur les méthodes d'analyse des coûts ?

ANNEXE 1 – Factures et conditions de vente

LXELEC 43, rue de la lanterne 75016 Paris		Facture n° F00213569 Date : 05/12/2018 Monsieur Paul Durand 10, rue du parc 75016 PARIS		
DOIT				
Règlement Comptant				
Référence	Désignation	Quantité	PUHT	Montant
APPLI000125	Appliques salle de bain corail	2	176,00	352,00
LUSTR001036	Lustre salle Versailles	1	840,00	840,00
				-
<i>Règlement par chèque n° 0004582169 Banque du Centre du 05/12/2018</i>			Brut HT	1 192,00
			Remise 5 %	59,60
			Net commercial HT	1 132,40
			TVA 20 %	226,48
			Net à payer TTC	1 358,88

LXELEC 43, rue de la lanterne 75016 Paris		Facture n° F00213568 Date : 05/12/2018 SARL Dupin 25 avenue Montaigne 75012 PARIS		
DOIT				
Règlement Le 31 janvier 2019				
Référence	Désignation	Quantité	PUHT	Montant
LUSTR000965	Lustre Marquise	4	650,00	2 600,00
APPLI000987	Appliques corridor austral	12	210,00	2 520,00
LAMPA100202	Lampadaire Carmina	4	360,00	1 440,00
			Brut HT	6 560,00
			Remise 20 %	1 312,00
			Net commercial HT	5 248,00
			TVA 20 %	1 049,60
			Net à payer TTC	6 297,60

LXELEC 43, rue de la lanterne 75016 PARIS

Conditions générales de vente 2018

Clients particuliers :

Règlement au comptant, remise 5 % accordée si le montant HT est supérieur à 1 000 €.

Clients professionnels (sur présentation d'un justificatif d'inscription au registre du commerce et des sociétés).

Règlement à 30 jours fin de mois.

Remise de 15 % accordée à tous les professionnels quel que soit le montant HT facturé, et 20 % si ce montant est supérieur à 5 000 €.

ANNEXE 2 – État de rapprochement au 31 décembre 2018

Compte 512 Banque		État de rapprochement au 31/12/2018	Relevé bancaire de la Banque du Centre	
Débit	Crédit		Débit	Crédit
526,49		Solde au 31/12/2018		4 342,27
791,59		Virement client MC luminaires		
	28,20	Commission tenue de compte		
	785,00	Prélèvement EDF		
		Chèque 1484 Fournisseur Ledoyen	3 837,39	
1 318,08	813,20	TOTAUX	3 837,39	4 342,27
	504,88	SOLDES RAPPROCHÉS	504,88	
1 318,08	1 318,08	TOTAUX APRÈS RAPPROCHEMENT	4 342,27	4 342,27

ANNEXE 3 – Formation du résultat de LXELEC

Rubriques	2018	2017	évolution
Chiffre d'affaires	916 686,00	790 095,00	16,02 %
Marge commerciale	637 628,00	555 042,00	14,88 %
Production de l'exercice	-	-	-
Valeur ajoutée	602 398,00	535 062,00	12,58 %
Excédent brut d'exploitation	129 198,00	122 354,00	5,59 %
Résultat d'exploitation	105 989,00	98 546,00	7,55 %
Résultat courant avant impôts	62 525,00	60 578,00	3,21 %

ANNEXE 4 – Indicateurs de profitabilité de LXELEC

Indicateurs de profitabilité	2018	2017
Taux de marge commerciale = marge commerciale/CA	69,56 %	70,25 %
Taux de valeur ajoutée = VA/CA	65,71 %	67,72 %
Taux de marge brute d'exploitation ou taux d'EBE = EBE/CA	14,09 %	15,49 %
Taux de capacité de financement = CAF/CA	5,94 %	7,78 %

ANNEXE 5- Partage de la valeur ajoutée de LXELEC

Part des actionnaires dans la valeur ajoutée 2018 : retenir l'hypothèse d'une distribution intégrale du résultat aux actionnaires.

Part des parties prenantes dans la valeur ajoutée

Parties prenantes	Part dans la VA 2017
actionnaires	5,71 %
salariés	76,38 %

ANNEXE 6 – Compte de résultat au 31 décembre 2018 de LXELEC

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
CHARGES D'EXPLOITATION		PRODUITS D'EXPLOITATION	
Achats de marchandises	282 914	Ventes de marchandises	916 686
Variation des stocks de marchandises	- 3 856	Production vendue	
Achats de mat. premières et autres approv.		Production stockée	
Variation des stocks de mat. premières et autres approv.		Production immobilisée	
Autres achats et charges externes	35 230	Subvention d'exploitation	
Impôts, taxes et versements assimilés	4 680		
Charges de personnel	468 520		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions :			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	600		
Sur immobilisations : dotations aux provisions			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	29 279		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	2 197
Autres charges		Autres produits	4 473
TOTAL 1	817 367	TOTAL 1	923 356
CHARGES FINANCIÈRES		PRODUITS FINANCIERS	
Dotations aux amortissements et aux provisions		Produits financiers de participations	
Intérêts et charges assimilées	51 293	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
Charges nettes sur cession de VMP	1 250	Autres intérêts et produits assimilés	4 874
		Reprises sur provisions et transferts de charges	
		Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	4 205
TOTAL 2	52 543	TOTAL 2	9 079
CHARGES EXCEPTIONNELLES		PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	337	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	405
Charges exceptionnelles sur opérations en capital (1)	1 579	Produits exceptionnels sur opération en capital (2)	11 232
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	15 142	Reprises sur provisions et transferts de charges	386
TOTAL 3	17 058	TOTAL 3	12 023
Impôts sur les bénéfices	35 830		
TOTAL DES CHARGES	922 798	TOTAL DES PRODUITS	944 458
BÉNÉFICE	21 660	PERTE	-
TOTAL GÉNÉRAL	944 458	TOTAL GÉNÉRAL	944 458

(1) uniquement des valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés

(2) uniquement des produits de cession des éléments d'actifs

ANNEXE 7 – Document transmis par le garage Girdin

Garage Girdin 25 avenue Daumesnil 75012 Paris		Devis N° 920105 Date : 05/12/2018		
DEVIS		LXELEC		
Règlement à 60 jours		43 rue de la lanterne 75016 PARIS		
Référence	Désignation	Quantité	PUHT	Montant
FG Gén.TracL1H1dc	Master Fourgon	1	37 150,00	37 150,00
EGTA 121	Galerie Aluminium	1	2 600,00	2 600,00
FMESPRO	Mise en service	1	250,00	250,00
Ce devis est valable 1 mois Devis accepté le : Signature du client :			Brut HT	40 000,00
			Remise 10 %	4 000,00
			Net commercial HT	36 000,00
			TVA 20 %	7 200,00
			Total TTC	43 200,00

ANNEXE 8 – Données prévisionnelles de la nouvelle activité

Étude prévisionnelle

Une étude prévisionnelle pour le développement de la nouvelle activité a été réalisée par le service commercial de LXELEC. Il estime qu'à partir du mois de janvier 2019 l'entreprise pourra réaliser chaque mois 150 interventions chez les clients.

Chaque intervention sera facturée 60 € HT.

Les charges variables s'élèveraient à 18 € HT par intervention.

Les charges fixes pour les interventions seraient les suivantes :

- le salaire brut mensuel de l'électricien qui interviendrait, serait de 2 500 €. Les cotisations patronales à rajouter sont estimées à 40 % du salaire brut.
- L'amortissement du véhicule serait calculé en mode linéaire. La durée d'utilisation prévue est de 4 ans.
- Les frais d'entretien du véhicule sont estimés à 150,00 € par mois.

Compte de résultat mensuel par variabilité correspondant à l'étude prévisionnelle présentée ci-dessus.

	Quantité	Prix unitaire	Montant	% du CAHT
Chiffre d'affaires HT	150	60,00	9 000,00	100,00 %
Total des charges variables	150	18,00	2 700,00	30,00 %
Marge sur coût variable	150	42,00	6 300,00	70,00 %
Total des charges fixes			4 400,00	
Résultat	150	12,67	1 900,00	21,11 %